

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Henri-Guillaume-Théodore Prempér, vétérinaire et marchand de chevaux, à Jette-Ganshoren.

MESSIEURS,

Le sieur Prempér est né à Oelber (duché de Brunswick), le 12 décembre 1802. Il est entré au service belge, comme simple soldat, le 12 juin 1832, et a été promu au grade de maréchal-des-logis; il a été congédié honorablement le 27 novembre 1837.

Les pièces jointes à sa requête établissent qu'il a fait ses études aux universités de Goettingue et de Halle, et que sa conduite, dans ses différentes positions, a toujours été honorable.

L'une des autorités consultées estime que le pétitionnaire ne paraît pas avoir des titres suffisants pour obtenir la naturalisation; l'autre pense qu'elle est de nature à être prise en considération.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
